

NOTE DE RENTREE

Madame, Monsieur,

L'équipe enseignante est heureuse d'accueillir votre (vos) enfant(s) pour cette nouvelle année scolaire 2024-2025.

► Répartition des classes

Mme HARKATI Anissa Mme LUCAS Julie (les lundis 1 fois toutes les 3 semaines)	GS /28 élèves
Mme THIBERGE Sylvie	PS(14)-MS(14) / 28 élèves
Mme MARTINUZZI Anne Mme MARTINVILLE Alice (les jeudis)	PS(14)-MS(14) / 28 élèves
TOTAL	84 élèves

► Horaires de l'école

Horaires : 08h20-11h30/13h20-16h30

Les élèves sont accueillis à partir de 08h20 jusqu'à 08h30.

Les enfants sont sous votre responsabilité avant l'ouverture de l'école et après l'heure de sortie.

En cas de retard, l'enfant doit être accompagné à la porte de l'école Rue Maurice Cléret au moment de la récréation à 10h00.

Possibilité d'accompagner votre enfant jusqu'à la porte de sa classe jusqu'au vendredi 13 septembre.

► Absences

La fréquentation régulière de l'école est obligatoire.

Pour des raisons de sécurité, les parents doivent sans délai prévenir la direction ou l'enseignant(e) de toute absence *par téléphone, par mail ou sur le blog (ac-versailles.toutemonannee.com)*

Il est néanmoins nécessaire au retour de l'enfant de justifier son absence par écrit, dans le cahier de correspondance et / ou par un certificat médical sauf si vous avez prévenu de l'absence par mail.

Toute dispense d'une activité d'EPS doit faire l'objet d'un certificat médical.

► Fiche de renseignements / Fiche d'urgence / Assurance

La fiche de renseignements et la fiche d'urgence pour les nouveaux (PS) est à remplir.

La fiche de renseignements et la fiche d'urgence préremplie est à relire. Merci de noter les changements éventuels au stylo rouge ou une autre couleur, de dater et signer.

Merci de fournir l'attestation d'assurance scolaire en garantie :

- **responsabilité civile** : garantit les dommages causés par l'assuré à autrui,
- **individuelle accident** : indemnise le dommage corporel subi par un assuré.

Ces documents sont à retourner avant le 09/09/2024.

► Vêtements

Merci de bien vouloir marquer de manière indélébile les vêtements, chaussons, chaussures et sac de votre enfant afin de pouvoir vous les restituer.

► Médicaments

Les personnels de l'école ne sont pas autorisés à administrer des médicaments aux élèves. Les médicaments sont interdits à l'école. Si votre enfant souffre d'une maladie chronique (asthme, diabète, allergie...) merci de vous rapprocher au plus vite du CMS (01 34 83 07 80/ cms.rambouillet@ac-versailles.fr) et d'en informer la direction afin de mettre en place un PAI (Projet d'Accueil Individualisé).

► Relation famille / école

Réunion de rentrée : vendredi 13 septembre à 18h00 à l'école

Communication : *moyens de communication* : cahier de liaison /mail/Blog (ac-versailles.toutemonannee)

Elections des représentants de parents d'élèves : **vendredi 11 octobre 2024**. Les parents peuvent se porter candidat auprès de la direction jusqu'au **lundi 30 septembre 2024**.

► Coopérative scolaire OCCE

La participation financière à la coopérative scolaire est facultative. Elle contribue à financer les sorties ou l'achat de petit matériel dans le cadre de projets pédagogiques.

Modalités des dons : *paiement en ligne, chèque ou espèce*

►Calendrier scolaire 2024-2025

Vacances scolaires :

L'Académie de Versailles se trouve en zone C.

Vacances	Date de fin des cours	Date de reprise
Rentrée scolaire des élèves.	Lundi 2 septembre 2024	
Vacances de la Toussaint.	Vendredi 18 octobre 2024 au soir	Lundi 4 novembre 2024
Vacances de Noël.	Vendredi 20 décembre 2024 au soir	Lundi 6 janvier 2025
Vacances d'hiver.	Vendredi 14 février 2025 au soir	Lundi 3 mars 2025
Vacances de Printemps	Vendredi 11 avril 2025 au soir	Lundi 28 avril 2025
Pont de l'Ascension	Mardi 27 mai 2025 au soir	Lundi 2 juin 2025
Sortie des élèves.	Vendredi 4 juillet 2025 au soir	

Cordialement,

L'équipe enseignante, la directrice, *Anissa HARKATI*

Signature des parents :